

**PROJET  
DÉPARTEMENTAL  
DU SPORT SCOLAIRE  
DU SECOND DEGRÉ**

**2025-2029**



## Avant-propos

Le sport scolaire participe à la formation et l'éducation des élèves. L'actualisation du Projet Départemental du Sport Scolaire du Second Degré de la Seine-Saint-Denis s'inscrit dans cette optique et en cohérence avec le Projet National du Sport Scolaire du Second Degré 2024-2028 et ses trois grands axes : l'Accessibilité, l'Innovation et la Responsabilité.

Il a été l'objet d'un travail de concertation durant l'année scolaire 2024-2025 avec les professeurs d'EPS, les coordonnateurs de district UNSS, les chefs d'établissement présidents des A.S. et les membres du Conseil Départemental UNSS.

Le précédent plan départemental 2021-2025 a connu des débuts difficiles avec la période COVID mais a aussi bénéficié par la suite de la dynamique autour des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Au final, l'évolution a été très positive (en prenant comme référence les chiffres avant la période COVID) :

- Augmentation de 17% du nombre de licenciés (de 25 500 à 29 800) soit 21% des élèves scolarisés (contre 19% précédemment)
- Amélioration du ratio Filles/Garçons à l'A.S. (de 41,2 à 41,7% de filles)
- Augmentation du nombre d'élèves en situation de handicap inscrits à l'A.S. (de 200 à 300)
- Augmentation de 8% du nombre des jeunes officiels (de 4900 à 5300) avec plus particulièrement +15% de jeunes filles certifiées
- Plus de 550 rencontres de district et 300 rencontres départementales organisées chaque année

Le projet départemental de la Seine-Saint-Denis s'inscrit dans la continuité des précédents et se distingue par plusieurs éléments :

- Sa charte des A.S. qui permet aux chefs d'établissement et aux professeurs d'EPS d'avoir des indicateurs concernant le fonctionnement de leur AS
- Ses grands événements départementaux et son Plan d'Animation des Lycées qui sont des rencontres événementielles qui jalonnent l'année et permettent à chacun de pratiquer avec comme premier objectif le plaisir et la découverte
- Son programme « Handi Cap' de Faire du Sport » dont le but est l'inclusion et la pratique partagée

La nouvelle version de ce projet départemental donne l'occasion à chaque A.S. de réactualiser son propre projet. Je sais compter sur l'ensemble de la communauté éducative pour se saisir de ce sujet et formule mes vœux de réussite pour le sport scolaire en Seine-Saint-Denis.

**Sandrine LAIR**

Inspectrice d'académie,  
Directrice académique des services  
de l'Education nationale de la Seine-Saint-Denis,  
Présidente du conseil départemental UNSS,

***La rencontre  
au coeur***



# Une construction collégiale du **Projet Départemental du Sport Scolaire du Second Degré 2025 - 2029**



**Enquêtes** en octobre 2024 auprès des enseignants d'EPS et des chefs d'établissement



Réunion le 3 décembre 2024 avec les coordonnateurs de district pour proposer un nouveau **projet départemental** en lien avec les résultats des enquêtes



Présentation puis échanges sur la proposition de nouveau projet lors de la réunion du **conseil départemental UNSS** du 14 février 2025



Réunion le 11 mars 2025 pour renouveler la **charte des A.S.** avec les coordonnateurs de district, les chefs d'établissement référents des districts, les élus des AS, les représentants syndicaux et les élèves du CD UNSS ainsi que le conseil départemental

Ce projet a été validé lors du conseil départemental UNSS du 3 juillet 2025

# *Trois défis pour donner un cap à l'UNSS, avec tous les acteurs*

## **A**ccessibilité

Pour un sport scolaire ambitieux, durable et accessible à tous les publics, sur tous les territoires, ouvert sur le monde

## **I**nnovation

Pour un sport scolaire inventif et dynamique, au service des besoins et des aspirations des élèves, à des fins d'émancipation par la pratique des APSA (activités physiques, sportives et artistiques)

## **R**esponsabilité

Pour un sport scolaire éthique, solidaire, démocratique qui favorise l'engagement, le vivre ensemble et les projets collectifs

UNSS

# Accessibilité



## Les objectifs

### Un sport scolaire pour toutes et tous

- Proposer la plus grande variété d'APSA dans les AS en associant les attentes des filles et des garçons
- Proposer une rencontre départementale à partir de 4 AS concernées
- Attirer et fidéliser les élèves éloignés de la pratique physique, sportive et artistique par une offre de rencontres adaptée à leurs besoins dès le niveau district
- Poursuivre l'organisation des grands événements départementaux et du Plan d'Animation des Lycées
- Favoriser l'inclusion des élèves en situation de handicap à l'A.S. via le programme « Handi cap' de faire du sport »
- Aider à la prise en charge des transports pour les rencontres départementales et de districts (remboursement partiel des déplacements et mise à disposition mutualisée de cars pour les grands événements)
- Favoriser la pratique de toutes les activités pour tous : prêts de matériel et accès aux équipements sportifs départementaux

# Innovation



## Les objectifs

### Des formes nouvelles de pratiques adaptées aux attentes

- Créer des rencontres dans de nouvelles activités répondant aux besoins et motivations des élèves
- Promouvoir les actions novatrices des AS à tous les niveaux
- Informer sur les différentes possibilités de financement
- Poursuivre le développement d'outils communs de communication interne et externe
- Valoriser l'implication des élèves à l'A.S. au sein de l'établissement
- Valoriser les compétences des Jeunes officiels dans le parcours "citoyen" de l'élève au collège et pour les lycéens dans "Parcours Sup"
- Sensibiliser à la santé-bien-être lors de temps forts de l'UNSS



## Les objectifs

**Vers une génération responsable, éthique, solidaire et démocratique**

- Former et certifier les Jeunes Officiels
- Valoriser l'engagement des Jeunes Officiels lors des rencontres
- Mettre à l'honneur l'implication des Jeunes Officiels au sein de l'établissement
- Poursuivre les partenariats avec les comités départementaux lors des formations de Jeunes Officiels
- Inciter les élèves à participer à l'organisation de temps forts dans l'établissement et lors des rencontres UNSS
- Sensibiliser des élèves à l'objectif du zéro déchet lors des rencontres et compétitions UNSS

# CHARTRE DES A.S. 2025-2029



## PARTIE ADMINISTRATIVE /5 POINTS

- Participation à la réunion de rentrée des secrétaires d'A.S. = 1 point
- Participation à l'A.G. du district de tous les enseignants d'EPS = 1 point
- Validation du Projet d'A.S. en conseil d'administration = 1 point
- Validation sur internet de « la vie des A.S. » = 1 point
- Création d'un compte LABAZ (Lycée) ou Pass Sport 5ème (Collège) = 1 point

## PARTIE SPORTIVE /8 POINTS

- Participation à au moins une rencontre dans chaque activité (Collèges)  
Participation à au moins une rencontre dans au moins 50% des activités (Lycées) = 2 points
- Avoir participé à au moins une formation de jeunes arbitres/juges = 2 points  
(si validation d'au moins 5 élèves)
- Collèges : participation au cross du district (si au moins 8 élèves classés) = 2 points
- Collèges : participation à au moins un grand événement départemental ou régional = 2 points
- Lycées : participation au Plan d'Animation des Lycées = 2 points si 1 participation et 4 points si 2 participations ou plus (présence d'au moins 8 élèves pour valider la participation)

## VALIDATION DE LA CHARTE SI 13 pts/13 (administratif + sportif)

## LES POINTS BONUS (seulement si validation de la charte)

- Nombre de rencontres/professeur d'EPS (en moyenne) : Entre 2 et 3,99=2 pts /  $\geq 4 = 4$  pts
- Féminisation = 1 à 2 points
  - +1 point si +7% des filles du lycée ou +25% des filles du collège sont licenciées à l'A.S.
  - +1 point si progression du pourcentage de filles licenciés d'une année sur l'autre
- Handicap et sport partagé = 1 point  
Si participation d'une équipe de sport partagé dans un championnat ou si participation à une journée « Cap' de faire du sport » ou « Mon Parasport » ou l'intégrathlon
- Jeunes Reporters, Organismes, Dirigeants, Secouristes tous niveaux (et Jeune Coach nationaux) = 1 point  
Si validation d'au moins 5 élèves
- Olympisme/Paralympisme = 1 point  
Si participation de l'A.S. à la semaine Olympique et Paralympique ou à la journée Olympique (ou labellisation G2024/2030)
- Journée Nationale du Sport Scolaire = 1 point  
Si organisation de la JNSS dans son établissement ou participation sur une rencontre organisée par l'UNSS

## 3 NIVEAUX DE VALIDATION

- Validation de la charte + 0 ou 1 point bonus = Bronze
- Validation de la charte + 2 ou 3 points bonus = Argent
- Validation de la charte + 4 à 10 points bonus = Or



## Union Nationale du Sport Scolaire

Service UNSS Seine-Saint-Denis  
Parc départemental des sports de Marville  
51 avenue Roger Salengro  
93120 LA COURNEUVE  
01-48-47-60-35 [sd093@unss.org](mailto:sd093@unss.org)

---

Ne manquez rien de l'actualité de l'UNSS  
Sur notre site internet [www.unss93.org](http://www.unss93.org)

---

Et sur nos réseaux sociaux :

